Image not found or type unknown

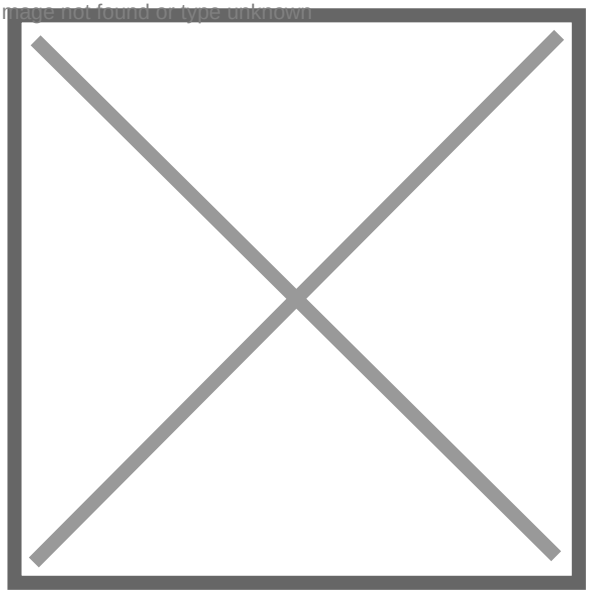

Marché public et commission d'appel d'offres

Par **ice aissatou_old**, le **20/07/2007** à **12:52**

Si une erreur est constatée quant au non classement d'un candidat lors d'un appel d'offres ouvert, est il possible de reconvoquer une commisssion d'appel d'offres lorsque cette dernière a déjà statué sur une attribution, mais sachant que le notification n'a pas encore été faite au titulaire du marché.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés